



## PSYCHIATRIE ADULTE

### STAGES INTERINSTITUTIONNELS D'ÉCHANGE DE PRATIQUES ENTRE LE SERVICE DE PSYCHIATRIE GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT DE PSYCHIATRIE (DP-CHUV) ET LES CMS

Mieux se connaître pour mieux collaborer

---

#### 1 BUT

Améliorer la communication et la collaboration, entre les professionnel.le.s du Service de psychiatrie générale du Département de psychiatrie et des CMS, par l'organisation et la promotion de stages.

#### 2 OBJECTIFS

- Développer la connaissance réciproque et les liens entre acteurs de la filière de psychiatrie adulte,
- Comprendre la réalité professionnelle de l'autre au travers de ses activités quotidiennes,
- Connaître la mission, la philosophie de soins et l'organisation des institutions,
- Comprendre les spécificités du travail pluri et interdisciplinaire de chacune des institutions,
- Comprendre comment s'articule la collaboration entre l'institution et ses partenaires,
- Identifier les différentes étapes de l'itinéraire clinique du patient en lien avec son projet thérapeutique.

#### 3 MOYENS

3 jours de stages d'observation dans une unité du Service de psychiatrie générale du Département de psychiatrie/dans un CMS.

#### 4 OBJECTIFS SPECIFIQUES

Les objectifs spécifiques sont définis en fonction des besoins du stagiaire et de l'offre du service receveur. Les stages sont organisés en 3 étapes :

- a) Accueil et présentation du Département/du CMS par un cadre institutionnel,
- b) Encadrement par un soignant de l'unité/du CMS,
- c) Bilan du stage avec un cadre institutionnel et la coordinatrice des stages.

#### 5 PUBLIC CIBLE

Infirmier.ère en psychiatrie et soins généraux, assistant.e social.e, ergothérapeute.

#### 6 PRINCIPE DE NON-RECIPROCITE

L'offre et la demande en stages sont indépendantes. Il n'y a pas d'obligation pour chaque CMS et chaque service du DP-CHUV de recevoir des stagiaires pour pouvoir faire bénéficier leurs collaborateurs.trices de l'offre en stages.

#### 7 PROCÉDURE

##### 7.1 Inscription aux stages

- Pour les CMS : en accord avec le/la RC, le/la collaborateur.trice intéressé.e remplit le formulaire ad hoc. Il/elle indique ses objectifs personnels pour suivre le stage. Le RC communique la demande de stage à la personne de référence du DP (point 7.3 ci-dessous) et l'organise avec elle, selon les disponibilités,
- Pour le DP-CHUV : le/la collaborateur.trice intéressé.e discute avec son ICUS et ICS des objectifs personnels pour ce stage. L'ICUS transmet la demande de stage au référent du DP qui l'organise avec le/la responsable de stages des CMS (point 7.3 ci-dessous) selon les disponibilités.





## 7.2 Coordination des stages

La coordination des stages se fait en deux étapes :

1. Centralisation de l'offre et coordination de la demande de stages par les référents de stages des institutions concernées (point 7.3 ci-dessous),
2. Centralisation de l'ensemble des demandes de stage et évaluation des stages par le coordinateur des stages (point 7.4 ci-dessous).

Les stages sont organisés :

- selon des critères équitables de distribution des stages disponibles entre les différents services du DP-CHUV et les différents CMS,
- en tenant compte des objectifs généraux et spécifiques de l'offre en stages,
- avec un stagiaire par stage.

## 7.3 Référents de stages

FSL : M. Chelo Fernandez, Clinicien  
Tél. 021 651 30 84, 079 159 26 29, [Chelo.Fernandez@avasad.ch](mailto:Chelo.Fernandez@avasad.ch)

APREMADOL : Mme Véronique Charlier, Clinicienne  
Tél. 021 694 34 39, 079 159 10 96, [Veronique.Charlier@avasad.ch](mailto:Veronique.Charlier@avasad.ch)

APROMAD : Mme Sophie Ley, Consultante en soins infirmiers  
Tél. 021 651 71 02, 079 159 26 76, [Sophie.Ley@avasad.ch](mailto:Sophie.Ley@avasad.ch)

DP-CHUV : Mme Sajida El Ghanami, Cheffe de projet  
Tél. 021 314 97 89, [Sajida.El-Ghanami@chuv.ch](mailto:Sajida.El-Ghanami@chuv.ch).

## 7.4 Coordinateur des stages

Sajida El Ghanami, cheffe de projet, Tel 021 314 97 89, [Sajida.El-Ghanami@chuv.ch](mailto:Sajida.El-Ghanami@chuv.ch).

## 7.5 Liste des services proposant des stages

### Fondation Soins Lausanne

- CMS Ancien-Stand, Rue de la Borde 42, 1018 Lausanne,
- CMS Centre-Ville, Rue St-Martin 20, 1003 Lausanne,
- CMS Cour, Avenue de Cour 135, 1007 Lausanne,
- CMS Montelly, Avenue de Montoie 29, 1007 Lausanne,
- CMS Ouchy, Av. du Servan 23, 1006 Lausanne,
- CMS Riponne, Place de la Riponne 1, 1003 Lausanne
- CMS la Sallaz, Ch. des Lys 8, 1010 Lausanne,
- CMS Valency, Avenue de Morges 64 C, 1004 Lausanne,

### APREMADOL

- CMS de Bussigny, Rue de l'Industrie 58 A, 1030 Bussigny,
- CMS d'Ecublens, Route du Bois 29 A, 1024 Ecublens,
- CMS de Renens Nord-Crissier, Av. de la Poste 14, 1020 Renens,
- CMS de Renens Sud, Av. de la Poste 14, 1020 Renens.

### APROMAD

- CMS de Cully-Lavaux, Rue du Temple 17, 1096 Cully
- CMS d'Echallens, Chemin du Petit-Record 5, 1040 Echallens
- CMS d'Epalinges, Route de la Corniche 1, 1066 Epalinges
- CMS du Mont, Place du Petit Mont 6, 1052 Le Mont
- CMS d'Oron, Le Bourg 40, 1610 Oron-la-Ville
- CMS de Prilly-Nord, Route de Cossonay 26, 1008 Prilly
- CMS de Prilly-Sud, Route de Cossonay 26, 1008 Prilly
- CMS de Pully, Place Neuve 4, 1009 Pully.

### DP-CHUV : SERVICES DE PSYCHIATRIE GENERALE

- Section des troubles du spectre de la schizophrénie (« E. Minkowski ») : Unités de soins: AZUR / ASTER / DAHLIA / Consultation de Chauderon,
- Section des troubles anxieux, de l'humeur et de la personnalité (« K. Jaspers ») : Unités de soins: FOUGERE / DAUPHIN / ERABLE / Consultation de Chauderon.
- Psychiatrie communautaire (PCO) : Unité de réhabilitation (Calypso, St-Martin), addictions.



## **8 EVALUATION DES STAGES**

### **8.1 A l'issue du stage**

- Par le stagiaire, lors d'un entretien d'évaluation avec le référent de stages et la coordinatrice des stages,
- Par le service-placeur et le stagiaire, dans le cadre d'un espace de retour de fin de stage (par exemple dans le cadre d'un colloque).

### **8.2 Bilan**

Les référents de stage se rencontrent avec le coordinateur de stages deux fois par année pour un bilan du nombre de stages et des évaluations effectuées et, le cas échéant, proposent les réajustements nécessaires.

## **9 ASSURANCES**

Durant la durée du stage, les collaborateurs.trices sont couvert.e.s par l'assurance de leur employeur.

## **10 LOGISTIQUE**

Le transport et les repas sont à la charge du/de la collaborateur.trice.